



ANNEXE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

Annexe n°1 : *Tableau des commissions municipales mis à jour*
..... **Page 2**

Annexe n°1 : *Compte-rendu du Conseil d'école en date du 18/11/2024*
..... **Pages 3 à 6**

Annexe n°3 : *Rapport d'activité 2023 du SDE*
..... **Pages 7 à 22**

TABLEAU DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS MUNICIPALES			AUTRES COMMISSIONS		
Vie associative, tourisme, communication et cultures			Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis		
1	Président	Bernard TRUBUILT	1	Titulaire	Bernard TRUBUILT
2	Vice-présidente	Eléonore KOGLER	2	Titulaire	Christophe LE DANTEC
3	Membre	Emilie CALLEWAERT	3	Titulaire	Jean-Yves JEGO
4	Membre	Martine TRUBUILT	4	Suppléant	Christophe POPIOL
5	Membre	Christine ROBIC	5	Suppléant	Pierre-Yves MAHE
6	Membre	Alain JOUAN	6	Suppléant	Marguerite GUYOMARD
7	Membre	Catherine LE ROY			
8	Membre	Jean-Yves JEGO			
Urbanisme, travaux, voirie et environnement			Commission de contrôle des listes électorales		
1	Président	Bernard TRUBUILT	1	Membre	Alain JOUAN
2	Vice-président	Christophe LE DANTEC	2	Membre	Martine TRUBUILT
3	Membre	Pierre-Yves MAHE	3	Membre	Christine ROBIC
4	Membre	Christophe POPIOL	4	Membre	Jean-Yves JEGO
5	Membre	Martine TRUBUILT	5	Membre	Lucie SAINTILLAN
6	Membre	Pascal LE GALL			
7	Membre	Jean-Yves JEGO			
8	Membre	Solen LE NEPVOU DE CARFORT			
Jeunesse et vie des bourgs			Conseil d'administration du CCAS		
1	Président	Bernard TRUBUILT	1	Président	Bernard TRUBUILT
2	Vice-présidente	Marguerite GUYOMARD	2	Vice-présidente	Martine TRUBUILT
3	Membre	Pascal LE GALL	3	Membre élu	Marguerite GUYOMARD
4	Membre	Christine ROBIC	4	Membre élu	Catherine LE ROY
5	Membre	Emilie CALLEWAERT	5	Membre élu	Emilie CALLEWAERT
6	Membre	Martine TRUBUILT	6	Membre élu	Christophe LE DANTEC
7	Membre	Alain JOUAN	7	Membre élu	Eléonore KOGLER
8	Membre	Eléonore KOGLER	8	Membre élu	Jean-Yves JEGO
9	Membre	Catherine LE ROY	9	Membre extérieur	Maurice REBEIX
10	Membre	Solen LE NEPVOU DE CARFORT	10	Membre extérieur	Michel RETY
11	Membre	Lucie SAINTILLAN	11	Membre extérieur	Nancy VUILLERMET
			12	Membre extérieur	Evelyne ROIGNANT
			13	Membre extérieur	Marc SPECQ
			14	Membre extérieur	Christine LE MOUËL
			15	Membre extérieur	Françoise LE COZ
			16	Membre extérieur	Christina LE BOLAY

Commission communale des impôts directs					
1	Président	Bernard TRUBUILT			
2	Titulaire	Marguerite GUYOMARD			
3	Titulaire	Pascal LE GALL			
4	Titulaire	Christine ROBIC			
5	Titulaire				
6	Titulaire	Martine TRUBUILT			
7	Titulaire	Alain JOUAN			
			8	Suppléant	Catherine LE ROY
			9	Suppléant	Marc SPECQ
			10	Suppléant	Françoise LE COZ
			11	Suppléant	Jean-Yves JEGO
			12	Suppléant	Nancy VUILLERMET
			13	Suppléant	Evelyne ROIGNANT

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE du Bod Lann

COMMUNE : GLOMEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**DATE** : 18.11.2024**DUREE** : 2h00

Présidence assurée par : Le Govic Malorie

Feuille d'émargement jointe**Point sur la rentrée :**

À la rentrée, il y avait 60 élèves, ce qui montre une stabilité des effectifs, des départs et des arrivées sont prévus cette année dont 8 élèves qui partent en sixième. Les prévisions transmises à la direction académique sont de 59 élèves pour la rentrée 2025.

Monsieur le Maire est intervenu pour rappeler que si les effectifs n'évoluent pas de façon importante, il ne serait pas possible de mettre en place une section bilingue breton à l'école du Bod Lann. Il faudrait, selon lui, 120 inscrits pour que deux sections puissent être envisagées.

L'équipe enseignante et encadrante inchangée a été rejointe par Sophie Prigent, AESH, elle accompagne un enfant à besoins particuliers. Madame Geneviève AUFFRET, DDEN, nous a fait part d'une enquête menée par la fédération des DDEN concernant l'attribution des heures d'accompagnement dans les écoles. Nous avons alors soulevé le problème du manque d'AESH par rapport aux besoins importants et au nombre de notifications MDPH. Beaucoup d'enfants voient leurs heures d'accompagnement réduites. L'élève accompagné dans notre école devrait avoir 9 heures, et n'en a que 6. L'inquiétude est générale concernant la mise en place d'une école inclusive de qualité alors que les moyens ne sont pas adaptés aux besoins.

Règlement intérieur

Après relecture du règlement intérieur, une modification concernant la ponctualité a été proposée. La mention suivante a donc été ajoutée au chapitre « Fréquentation et obligations scolaires : « Il est impératif que les horaires de l'école soient respectés pour le bien de l'enfant et pour le bon fonctionnement du groupe. »

PPMS

Le Plan de Mise en Sécurité de l'école a été revu et testé. La communication des alertes avec la ligne interne à l'école a été testée et validée. Un exercice « Intrusion » a été fait avec toutes les classes et s'est bien déroulé.

Protocole PHARE

L'école est au premier niveau d'engagement dans le protocole Phare. Deux enseignants sur trois ont suivi une animation pédagogique concernant les types d'interventions à mettre en place en cas de situation d'intimidation sur un élève. Nous participons aux journées de sensibilisation au harcèlement.

Les projets pour l'année

Pour les élèves de CP-CE1

- Les séances de natation sont reconduites à la piscine de Gouarec. Ces séances ne pourront pas être communes à celles de l'école Saint Yves suite à un refus de l'inspecteur, Monsieur Le Roho, concernant cette organisation. Les séances auront lieu les vendredis à partir du 14 mars 2025.

Une discussion s'est à nouveau engagée à propos du coût des transports pour les séances de natation. Madame Geneviève AUFFRET après renseignement pris réaffirme que ce transport devrait être à la charge de la communauté de commune et non des associations de parents d'élève. Une demande pourra être à nouveau adressée à la CCKB.

- Un projet « Maths et Magie » avec le magicien pédagogue Cédric ANJOT s'adressera à la classe de CP CE1 ainsi qu'aux CE2-CM1-CM2. Il s'agira d'engager les enfants dans une découverte de la magie et de l'illusion pour lesquelles la logique, le raisonnement et l'acquisition de repères spatio-temporels sont des compétences mobilisées et développées.

- Un cycle vélo sera proposé cette année aussi pour les CP CE1. Nous avons fait le constat que certains enfants ne savaient pas faire de vélo en CE2, et nous avons pensé qu'une initiation dès le CP serait bienvenue. Cette activité sera faite en milieu protégé au sein de l'école.

La classe des CE2-CM1 et CM2

- Les élèves de CM1 et CM2 entretiennent une correspondance en anglais avec les élèves de Mellionec dont l'école dispose de l'option 'anglais renforcé.' Les élèves s'envoient des énoncés de problèmes en anglais et résolvent en anglais les problèmes reçus.

- L'intervention « Maths et Magie » s'adressera également aux CE2, CM1 et CM2.

- En arts visuels, les élèves profiteront d'une résidence d'artiste au mois de mars. Il s'agira de travailler avec une artiste plasticienne et créatrice sonore, Daniela Lorini. Cette artiste travaille sur les organismes vivants du sol, elle fait des enregistrements très fins des mouvements du sol. En amont, les enfants feront un travail d'écoute qui les amènera à percevoir et distinguer différentes sources sonores. Ce projet profitera à l'ensemble de l'école puisque l'artiste présentera son travail aux différentes classes. La mairie finance une partie de cette résidence, à hauteur de 1000 euros.

- Les séances d'escrime avec Ewen Foucher ayant été une réussite l'année dernière, un nouveau cycle d'escrime sera proposé aux enfants de cycle 3 cette année.

- Un cycle vélo avec sortie sur route sera renouvelé, cela permet un travail sur la sécurité routière en plus de l'activité physique et sportive. Des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur seront également au programme de l'année.

- En ce début d'année scolaire les enfants de la grande section au CM2 ont fait un travail sur la course d'endurance pour préparer un cross. Ils ont pu participer au cross de la solidarité, organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Les enfants de la grande section au CM2 pourront assister à un spectacle vivant proposé par l'association « Le Plancher » au mois de décembre à Kergrist Moëlou.

En maternelle

Les projets en maternelle tournent autour de la découverte du vivant. Les enfants ont vu grandir en ce début d'année des poussins qui ont pu rejoindre le poulailler. Une escargotière est en place dans la classe. Les classes promenades ont lieu pour les enfants de grande section chaque semaine.

La découverte de différentes langues est aussi au programme avec l'apprentissage de comptines et de chansons en langues étrangères.

Les enfants de maternelle ne partiront pas cette année en classe découverte, il est envisagé de partir l'année scolaire prochaine et de faire un voyage commun entre les maternelles et la classe de CP-CE1, cela permettra d'économiser un trajet en car, et permettra également aux enfants de grande section de faire des activités avec les plus grands.

Pour cette année les enfants participeront à une sortie à la journée dont le choix n'est pas encore arrêté, cela pourrait être la visite d'un château ou d'un aquarium.

Retour sur l'album fait avec les élèves de grande section de l'année 2021-2022, « La petite fille et le faon », c'est un très beau livre et nous remercions Monsieur et Madame Jung pour le temps passé à la réalisation de cet album, engagement bénévole de leur part.

Point sur la rénovation de l'école

Monsieur le Maire a fait le point sur l'avancement du projet : L'appel d'offre a été fait dans le journal Ouest France pour recruter un architecte.

Le projet tient compte des avis qui avaient été émis lors du travail avec le CAUE par les différents utilisateurs de l'école, enfants, parents, enseignants et personnel communal.

Des extensions seraient construites pour des classes, une garderie et une bibliothèque-salle d'exposition. Le bâtiment longeant la route serait détruit, ce qui permettrait de proposer de nouvelles places de parking.

Les travaux pourraient commencer au printemps 2026. Pendant le temps des travaux, l'école sera transférée à l'hébergement de la salle des fêtes. D'ici ce transfert, des travaux seront faits à la salle pour pouvoir accueillir les enfants dans le confort et la sécurité.

- Questions diverses.

- La cantine : Un nouveau cuisinier, Romain, a été recruté. Les repas semblent être appréciés des enfants.

Des évolutions sont envisagées concernant les menus et l'approvisionnement. Les produits locaux issus de l'agriculture biologique seront plus présents dans les repas. L'idée d'une centrale d'approvisionnement en produits biologiques et locaux est à l'étude au sein de la CCKB, la mise en place d'un tel dispositif pourrait permettre aux cantines de s'approvisionner plus facilement. Des repas à thème seront également bientôt proposés.

Le nombre d'enfant fréquentant la cantine est en augmentation.

- Un goûter de Noël et un spectacle musical sont offerts par le CCAS à tous les enfants scolarisés à Glomel.

Cet évènement aura lieu le lundi 16 décembre.

Fin de séance.

Fiche d'émargement

CONSEIL D'ECOLE du lundi 18 novembre 2024

NOM	Fonction	Emargement
Guyonard Jacqueline CARDUCCI	Adjointe PE	Signature
Tribault Bernard AFFRET Genevieve	Maire DEN	Signature
LE GOVIC Talonie	Enseignante Directrice	Signature
JUNG Olivier	Parent	Signature
Neves Bertrand	Parent	Signature
Lucie Saintillan	Parent	Signature

Excusés : Marie Chedalueux, Guillaume BENOIT.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

Syndicat Départemental d'Énergie
des Côtes d'Armor



Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

53, boulevard Carnot, CS 20426, 22004 Saint-Brieuc Cedex 1

☎ 02.96.01.20.20 - ✉ sde22@sde22.fr - www.sde22.fr

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activité 2023 prend une forme plus légère que les années précédentes. Ce n'est pas dû à une année moins fournie en actualité énergétique. Il suffit de se rappeler de la tempête Ciaran, qui le 2 novembre a coupé près de la moitié des usagers costarmoricains de l'électricité. Cet événement exceptionnel nous a tous marqués et doit nous servir pour la suite en nous invitant à faire encore plus dans la résilience des réseaux face aux dérèglements climatiques. Le SDE22 a prévu dès cette année 2024 une enveloppe supplémentaire de 4 millions d'euros (+13%) d'investissement sur le réseau électrique basse tension.

L'année 2023 aura été aussi marquée par une volonté forte de la part des élus du Syndicat d'accélérer la transition énergétique en Côtes d'Armor : création de la Société Publique Locale Énergies et Territoires d'Armor (SPLET'Armor) pour le développement de la production photovoltaïque, déploiement du Fonds vert de l'État pour la rénovation de l'éclairage public, extension de la maîtrise d'ouvrage du SDE22 pour les effacements de réseaux en commune urbaine, convention avec Orange pour la location de nos fourreaux pour les communications électroniques, nouvel outil de suivi des consommations énergétiques pour les communes adhérentes au groupement d'achat d'énergie, montée en charge du conseil en maîtrise de l'énergie, extension du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et de stations Gaz Naturel Véhicules, etc. Et j'en passe, comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent : le SDE22 agit au quotidien sur tous les territoires costarmoricains pour mieux consommer et produire plus d'énergie, grâce à des réseaux performants.

Si malgré cela, ce document ne fait que 16 pages, c'est certes pour vous en faciliter la lecture en retenant l'essentiel, mais c'est surtout parce que lors des réunions de collègues de juillet dernier, nous vous avons distribué un Classeur des Missions et Interventions du Syndicat qui détaille nos modalités d'action.

Je remercie tous les agents et élus du SDE22 qui ont contribué à la réalisation de ce document. Grâce à eux, vous disposez désormais dans chaque commune d'une information précise sur ce que fait le SDE22 pour vous et les habitants de nos communes et intercommunalités. L'objectif est de mieux faire connaître l'action du SDE22 et de vous permettre de nous solliciter afin que nous puissions encore mieux répondre à vos attentes.



Dominique RAMARD
Président du SDE22
Maire de Saint-Juvat

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
LES TEMPS FORTS DE 2023	3-4
LES INSTANCES	5
LES TRAVAUX	6-8
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	9-13
LA CONCESSION ÉLECTRIQUE	14
CARTOGRAPHIE	14
LES FINANCES DU SDE22	15



Visite de l'usine marémotrice de la Rance par les élus du SDE22 - juin 2023

Les temps forts de 2023

Avril ■ Création de la SPLET'Armor

Dominique Ramard, Président du SDE22, et Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor, ont acté la création de la Société Publique Locale Énergies et Territoires d'Armor (SPLET'Armor).

Leur objectif ? Accélérer la transition énergétique dans le département.

Le SDE22 apportera son expertise aux collectivités pour développer des installations de production photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics ou en ombrières sur parking.



Visite Valois énergie (Oise) ■ Juin

Une délégation composée d'élus et d'agents du SDE22, de la SEM Énergies 22, du Smitred Ouest d'Armor, de Leff Armor Communauté et du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Oise (SE60), a visité une unité de méthanisation agricole en fonctionnement depuis 5 ans à Senlis dans l'Oise.

Le propriétaire de l'unité Valois Énergie a partagé sa vision d'agriculteur-méthaniseur et a mis l'accent sur la qualité des intrants locaux permettant un cycle du carbone très vertueux.

Septembre ■ Réception de travaux à Caurel

Des travaux de renouvellement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications ont été réceptionnés à Caurel, aux côtés de l'entreprise RESO. 26 dossiers ont été engagés sur la commune depuis 2013 par le SDE22 pour un montant de 665 062 € : 7 opérations de renforcement des réseaux électriques, 2 opérations d'extensions des réseaux, 11 opérations d'éclairage public et 6 opérations télécom.

En parallèle, des travaux d'envergure ont été réalisés par Enedis pour sécuriser le réseau électrique moyenne tension HTA entre Bon-Repos-sur-Blavet et Caurel, en coordination avec le SDE22. Le montant de l'investissement s'est élevé à environ 894 000 €.



Signature charte Biodiversité à Dinan ■ Octobre

Le SDE22 et Dinan Agglomération ont signé la charte "Éclairage public et Biodiversité". Elle a pour ambition de disposer d'un éclairage public plus vertueux et respectueux de la vie nocturne et des milieux naturels et s'inscrit dans la continuité de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

En partenariat avec les services du SDE22, Dinan Agglomération et les 24 communes signataires s'engagent à réfléchir avant tout projet à la nécessité d'éclairer ; adopter une gestion différenciée de l'éclairage par type d'espace ; adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Parmi les actions retenues sont prévues l'extinction complète de l'éclairage public en été, l'installation de temporisateurs sur les éclairages extérieurs...

Les temps forts de 2023

Octobre ■ Visite de chantier à La Chapelle-Neuve

Une visite d'un chantier de renouvellement du réseau électrique basse tension, d'aménagement de l'éclairage public et d'effacement télécom s'est déroulée à La Chapelle-Neuve en présence des élus et agents du SDE22, du maire de la commune et des représentants de l'entreprise Le Du en charge des travaux.

Cette visite de chantier a été l'occasion de saluer le départ à la retraite de Bernard Crézé, responsable de secteur, entré au SDE22 en 1984.



Novembre ■ Mobilisation pour le BioGNV

Le SDE22 a organisé une matinée de mobilisation pour l'avenir du Biogaz Naturel Véhicules (BioGNV) à Trégueux, aux côtés des SDE et des SEM Énergies de Bretagne et des Pays de Loire. Cette matinée avait pour objectif de soutenir le BioGNV, indispensable à la transition énergétique sur notre territoire, et menacé par l'évolution de la législation européenne sur la décarbonation des transports de marchandises et de voyageurs routiers.

Les textes en préparation au niveau européen excluaient le BioGNV du mix énergétique de la mobilité des poids lourds. La filière BioGNV a bénéficié d'investissements publics conséquents. Elle est opérationnelle et doit continuer son développement afin d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement et la Commission Européenne pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Convention transition énergétique avec Enedis ■ Novembre

Dans le prolongement du Contrat de concession signé fin 2022, le SDE22 et Enedis ont signé une Convention Transition Énergétique à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Le SDE22 et Enedis ont défini des orientations pour les besoins de la planification énergétique territoriale, du développement des énergies renouvelables et de l'aménagement du territoire.

Objectifs de cette convention : rendre le territoire plus résilient aux changements climatiques et aux risques à venir ; assurer la protection des populations et des activités du territoire ; prendre en compte les enjeux de la transition énergétique, l'accompagnement des collectivités et de l'ensemble des usagers pour la distribution publique d'électricité.



En octobre 2023, le SDE22 a accueilli les membres du PEBreizh (Pôle Énergie Bretagne) SDE35, SDEF, Morbihan Energies et Brest Métropole à Loudéac pour la réunion du conseil d'administration.

Élus et agents des structures membres du PEBreizh ont échangé sur les actions et réflexions communes engagées sur le contrôle de concession électricité et gaz, sur les mobilités décarbonées, sur la production d'énergies renouvelables, sur la rénovation et l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, sur les infrastructures de communication électronique...

Les réunions de Collèges

Les réunions de Collèges en territoire ont réuni les délégués des 348 communes et des 8 EPCI du département autour de la thématique "Le SDE22 aux côtés des collectivités pour faciliter l'émergence d'une nouvelle approche globale de l'énergie".

Élus et agents du SDE22 ont été à la rencontre des élus communaux et intercommunaux pour les informer des missions et des actions du SDE22 : à Pommeret pour les élus du Collège de Saint-Briec, à Saint-Juvat pour le Collège de Dinan, à Saint-Barnabé pour le Collège Centre-Bretagne, à Plounévez-Quintin pour le Collège Centre-Ouest-Bretagne, à Pontrioux pour le Collège de Guingamp, à Minihy-Tréguier pour le Collège Trégor-Goëlo et à La Méaugon pour le Collège des EPCI.



A l'occasion de la réunion du Collège de Guingamp, les élus ont pu découvrir les installations d'éclairage public effectuées par le SDE22 sur le Trieux.



Pommeret